


APRÈS LE RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

# QUELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE GOUVERNEMENT ?

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6831 -JEUDI 5 NOVEMBRE 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CORONAVIRUS

## 548 nouveaux cas et 10 décès en 24 heures

HAUSSE DES CONTAMINATIONS À LA COVID-19

# DJERAD MENACE DE PRENDRE DES MESURES SÉVÈRES

*Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé hier, que le gouvernement prendra des mesures sévères pour stopper la hausse vertigineuse du nombre de cas Covid-19.*
*Lors du coup d'envoi de l'année scolaire 2020/2021 pour les cycles moyen et secondaire, hier à Alger, M. Djerad a souligné l'importance de l'accompagnement de «l'armée blanche qui fait face à ce virus, en tentant d'alléger la pression» sur elle.*
Page 2



SITUATION DES ENTREPRISES

## Mohamed Sami Agli : «Y a le feu à la maison»

Page 3

ALORS QUE L'ALGÉRIE A BESOIN DE RENTRÉES FINANCIÈRES

## Un projet de 5 milliards USD dans le solaire bloqué

Page 4

DISPONIBLE AU PRIX DE 1 350 DA

## Le vaccin antigrippal ne non-remboursable

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

## CONSTANTINE

### Reprise inquiétante des cours dans les CEM et lycées

**PRÈS** de 128 000 élèves du deuxième et troisième paliers ont regagné hier les bancs de l'école. Les 84 000 collégiens et 44 000 lycéens ont été accueillis à l'entrée des établissements scolaires avec le protocole de prévention sanitaire.

Après près de huit mois de vacances imposées par la pandémie de la Covid-19, jeunes filles et jeunes garçons ont donc repris le chemin de l'école. Des empoignades, des accolades et autres embrassades ont caractérisé les retrouvailles, notamment aux entrées des lycées. «Je suis contente de retrouver mes copines après près de huit mois de séparation. Certes, on est restées connectées via les réseaux sociaux mais le contact humain, c'est autre chose, c'est plus vrai», lance une lycéenne en deuxième année secondaire, avant d'ajouter : «L'année s'annonce difficile vu les conditions actuelles mais, personnellement, j'ai hâte de commencer les cours parce que ça m'a vraiment manqué.» D'autres, notamment les jeunes garçons, pensent que la «pénible» reprise des cours, pour paraphraser l'un d'eux, après des mois d'inactivité ne sera pas facile. «Il va falloir que l'on s'adapte à un autre rythme. Personnellement, en ce qui concerne les études, j'ai tout oublié», confie un autre jeune en discussion avec ses camarades à l'entrée du lycée des Sœurs Saâdane, dans le quartier Coudiat, au centre-ville.

Le 21 octobre dernier, les écoliers du premier palier ont rejoint leur établissement dans des conditions presque similaires. De l'utilisation de bavettes à celle du gel hydro-alcoolique en passant par la distanciation physique, des mesures strictes ont été imposées à l'entrée de toutes les structures scolaires, aussi bien privées que publiques, de la wilaya.

Aucun cas sérieux de contamination par le coronavirus n'a été enregistré depuis le début de l'année scolaire, le 21 octobre dernier, a affirmé hier le wali, Sassi Ahmed Abdelhafid, en marge d'une tournée effectuée dans quelques établissements scolaires. Il a d'ailleurs tenu à tempérer les ardeurs de certains en considérant que toute confirmation de cas de Covid-19 dans des établissements scolaires «sera traitée à la mesure de la gravité de la situation. Il est dans ce cas inutile de s'emporter». Des instructions avaient pourtant été données quant à la possibilité de fermer toute école qui enregistrerait des cas de Covid-19.

Au cours de sa tournée, le chef de l'exécutif de la wilaya a inauguré seize nouvelles structures scolaires, six lycées, six CEM et quatre écoles primaires.

La plupart des structures livrées ont été réalisées à la ville nouvelle Ali-Mendjli, dont la population ne cesse d'augmenter et, partant, le nombre d'enfants scolarisés. El-Guerrah et El-Meridj, deux localités relevant de la commune d'El-Khroub, ont été dotées d'un deuxième CEM pour la première et d'un lycée pour la seconde.

Dans la commune de Constantine, les lycéens habitant la cité Benchergui à la périphérie nord de la ville ne feront plus des kilomètres pour rejoindre leur établissement. Une structure a été implantée à l'entrée de l'agglomération. L'actuel wali en avait fait, dès son installation à la tête de la wilaya, l'une de ses préoccupations.

Pour le transport scolaire, 25 nouveaux bus ont été affectés au réseau de 250 répartis à travers toute la wilaya. M. Sassi a toutefois laissé entendre qu'en cas de besoin, il solliciterait les transporteurs du secteur privé.

**Amine B.**

HAUSSE DES CONTAMINATIONS À LA COVID-19

# Djerad menace de prendre des mesures sévères

*Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé hier, que le gouvernement prendra des mesures sévères pour stopper la hausse vertigineuse du nombre de cas Covid-19.*



Lors du coup d'envoi de l'année scolaire 2020/2021 pour les cycles moyen et secondaire, hier depuis le lycée « Chahid Reguig Hamoud Ben Laid » à la nouvelle ville de Sidi Abdellah, M. Djerad a souligné l'importance de l'accompagnement de «l'armée blanche qui fait face à ce virus, en tentant d'alléger la pression» sur elle, imputant l'augmentation des cas positifs en Algérie au non-respect des gestes barrières. Après avoir appelé à la responsabilité collective pour la sensibilisation de la société, le Premier ministre a dit que le «Gouvernement prendra des mesures sévères pour préserver la société et empêcher la hausse des cas».

Evoquant le vaccin anti covid-19 que tous les laboratoires du monde s'attellent à sa préparation pour le premier semestre de l'année prochaine, M. Djerad a rappelé que «l'Algérie assurera, une fois le vaccin disponible, une distribution globale et complète à tous les citoyens, tous âges confondus».

En s'adressant aux élèves de l'une des classes de cet établissement éducatif, que « l'objectif de la rentrée scolaire dans ces conditions sanitaires exceptionnelles et difficiles consiste à sensibiliser les élèves aux dangers de la pandémie, qui est la responsabilité de tous, tout en estimant que la vie continue» .

Appelant les élèves à l'impératif respect des gestes barrières et du protocole sanitaire mis en place par le ministère de l'Education à cet effet et ce dans le souci de préserver leur santé et celle de leurs familles, le Premier ministre a relevé l'importance du suivi quotidien de la situation sanitaire au niveau national et mondial. Il a incité, dans ce sens, les élèves à « se focaliser sur leurs études et à éviter toute forme de pression psychologique». «Ma présence ici est la preuve que les autorités publiques, et sur orientations du président de la République, continuent à s'acquitter de leur rôle pour assurer tous les moyens au profit du secteur éducatif», a poursuivi le Premier ministre. A la salle de sport de cet établissement éducatif, M. Djerad a affirmé que la ville de Sidi Abdellah constitue un pôle technologique orienté vers l'avenir», soulignant que les établissements éducatifs et universités dont dispose cette ville «sont la preuve que nous nous focalisons sur une bonne formation, en maitrisant les sciences et en élaborant des programmes scolaires de niveau mondial». Il s'est félicité, dans ce sens, du respect du protocole sanitaire mis en place par le ministère de l'Education nationale en prévision de la rentrée scolaire. Au CEM du moudjahid Marzouk Benyoucef, le Premier ministre a appelé les élèves à «cohabiter avec la pandémie de Covid-19, sans qu'elle n'ait d'impact sur leur scolarité, ni sur les programmes pédagogiques».

Pour rappel, l'année scolaire des deux cycles, moyen et secondaire, a été inaugurée par un cours de sensibilisation aux risques du nouveau coronavirus et l'évolution de la situation pandémique en Algérie et dans le monde.

**Nassim Mecheri**

RELÂCHEMENT SANS PRÉCÉDENT DES MESURES SANITAIRES

# La DGSN tire la sonnette d'alarme et met en garde

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) continue d'assurer la protection et la sécurité du citoyen, surtout dans les circonstances qui nécessitent l'engagement sur le terrain de ses forces pour contribuer à surmonter les conséquences de cas exceptionnels, à l'image de la propagation de l'épidémie de la Covid-19, a commenté la Sûreté nationale dans un communiqué datant d'hier.

Alors que l'épidémie a pris des proportions inquiétantes dans le pays, les unités territoriales de la Sûreté nationale ont été orientées vers une approche policière visant à accompagner les différents organes et organisations sociales dans l'orientation, le conseil et la sensibilisation des dangers que peuvent engendrer la Covid-19 sur la santé et la vie des citoyens, en plus de l'assistance opérationnelle dans divers domaines, explique la même source.

Grâce aux efforts conjoints avec le reste des acteurs, en particulier durant la première étape de la propagation de l'épidémie, on a observé un patriotisme élevé parmi les différentes catégories de la société. Les mesures de précaution, approuvées par les autorités supérieures du pays, ont été mises en œuvre et les résultats ont été positifs et satisfaisants en raison du strict respect des règles de prévention, qui reste le rempart essentiel contre le danger de cette pandémie dangereuse, a commenté la DGSN. Mais suite à la levée du confinement sur certaines activités, un relâchement perceptible du respect des mesures établies a été observé, ce qui a aggravé la situation. Dans ce contexte, la DGSN a annoncé hier l'augmentation du niveau d'activation du rôle assigné à ses différentes formations aux fins d'appliquer les réglementations pertinentes pour la riposte et la prévention à la pandémie de Covid-19. Elle a mis l'accent sur l'application rigoureuse du protocole de santé, avec la distanciation physique, les conditions d'ouverture des locaux commerciaux, l'organisation des transports en commun et le port du masque de protection. Par ailleurs, le communiqué de la DGSN assure que l'ensemble de ses unités restent mobilisées avec toutes leurs capacités matérielles et humaines pour fournir une assistance à toutes les institutions officielles et à la société civile en vue d'atténuer les effets de la pandémie et stopper sa propagation, avec la ferme conviction que le comportement des citoyens reste la base essentielle pour atteindre cet objectif. Dans ce sens, la DGSN a appelé une nouvelle fois l'ensemble des citoyens à faire preuve d'un grand sens de responsabilité et d'un respect strict des mesures préventives décidées par les hautes autorités du pays pour faire barrage à la Covid-19 et stopper sa propagation, conclut la DGSN.

**Sofiane Abi**

APRÈS LE RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

# QUELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE GOUVERNEMENT ?

***Les algériens et tous ceux qui s'intéressent situation du pays savent qu'un cinquième seulement des électeurs algériens a ainsi voté en faveur de la réforme constitutionnelle. Le taux de participation de 23,7 % dévoilé par l'ANIE est inédit et entre en l'histoire pour un scrutin qui devait être déterminant pour une constitution censée être fédératrice.***

Au-delà des conditions défavorables qui ont entouré ce référendum depuis sa gestation et jusqu'à son déroulement, les résultats du oui, du non, des bulletins annulés et des abstentions sont de messages et de leçons à décortiquer. Pour les observateurs, ces scores invitent à la réflexion, à une relecture de la réalité politique et social du pays nécessitant, au demeurant, l'élaboration d'une nouvelle feuille de route.

Cependant, l'état de santé du chef de l'État et sa possible convalescence ne favorise pas pour le moment des prises de décisions fermes, tranchantes et pragmatiques. Une situation qui complique la visibilité du gouvernement d'Abdelaziz Djerad, appelé finalement à devenir, sans le vouloir, l'unique joueur vedette sous les feux de la rampe. Plus qu'un fardeau politique, cet exécutif plus hétéroclite que technocrate souffre déjà de ces quelques voix dissonantes, mal aimées ou impopulaires au sein de sa composante.

Un déséquilibre qui désavantage lourdement le Premier ministre, appelé finalement à chercher une nouvelle unité dans le discours, une solidarité à toute épreuve et un programme novateur de réforme.



Que faut-il faire et par où commencer les chantiers qui rétablissent les liens de confiance entre les gouvernés et les gouvernants ?

Selon des sources parlementaires, les autorités devront accélérer les réformes politiques, en lançant rapidement la révision de l'architecture juridique du système politique et le jeu institutionnel. L'une des premières démarches est de réviser la loi électorale, qui ne semble guère satisfaire ni l'opposition, ni de larges franges de la société. L'avant-projet est déjà sous la loupe, au niveau du ministère de l'intérieur.

C'est un comité d'experts, dirigé par le professeur Ahmed Laraba qui s'attelle depuis quelques semaines à réexaminer le dispositif, avant de le proposer en conseil des ministres et ensuite au parlement pour adoption.

Selon les mêmes sources, l'avant-projet de la loi électorale devrait connaître de profonds changements, surtout qu'elle sera l'émanation de la Loi fondamentale, récemment votée. Le texte serait peut-être fin prêt avant la fin de l'année, car on prévoit, selon un plan initial du président Abdelmadjid Tebboune, l'organisation des élections locales et de wilayas soit le 22 février 2021 comme clin d'œil à la genèse du hirak, ou en avril de la même année. Si bien sûr, la situation sanitaire s'améliore durablement, ainsi que l'économie dont les indicateurs sont en rouge.

Pour le gouvernement, cette loi est une priorité, autant que les autres textes à caractère économique ou judiciaire. Car, on sait que le président Tebboune mise depuis son accession à la magistrature suprême, à la mise en place de nouvelles composantes humaines au sein des assemblées populaires communales et de wilayas.

Ce sont ces institutions, fermées aux acteurs de la société civile et au mouvement associatif, qui vont accueillir de têtes nouvelles, et qui vont fouetter la vie politique et socioéconomique. L'enjeu pour Tebboune est de permettre aussi à des forces du hirak et du mouvement citoyen de donner un autre souffle aux institutions de base, et de renouveler les personnels politiques, en prévision des élections législatives.

Selon les mêmes sources, il s'agit à travers cette démarche de démanteler le système, de répondre aux aspirations populaires et de jeter les fondements de cette nouvelle République.

**Mohamed Kouini**



## VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PORTUGAIS À ALGER

### La coopération économique, politique et sécuritaire évoquée

**LA COOPÉRATION** algéro-portugaise en matière économique, politique et sécuritaire a été mise en exergue lors d'un entretien hier à Alger entre le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et son homologue portugais, Augusto Santos Silva, en visite de travail en Algérie.

«Les relations algéro-portugaises sont excellentes et très denses que ce soit du point de vue politique, diplomatique ou économique», a affirmé M. Santos Silva à l'issue de cet entretien.

Concernant les relations économiques, il a révélé la présence, actuellement en Algérie, de 80 entreprises portugaises qui investissent en créant de la richesse et de l'emploi, et qui profitent des opportunités que l'Algérie leur offre», faisant savoir que «l'Algérie est le principal fournisseur de gaz du Portugal».

Il a indiqué que l'entretien a été aussi l'occasion d'évoquer la prochaine présidence de l'Union européenne (UE) par le Portugal, entre janvier et juin 2021, lors de laquelle seront mises en avant les relations entre l'UE et l'Afrique, l'UE et la Méditerranée, la politique de voisinage avec le Sud, les questions de coopération sur l'énergie, l'immigration, ainsi que les questions sécuritaires et de lutte contre le terrorisme.

«Nous avons échangé des points de vue avec le MAE algérien sur la situation sécuritaire au Sahel et la façon dont le Portugal et l'Algérie contribuent à la stabilité de cette région clé pour l'Afrique et l'UE», a-t-il ajouté.

M. Santos Silva a indiqué avoir abordé également les questions relatives à la situation dans le Nord de l'Afrique, spécifiquement en Libye, «qui est, a-t-il dit, un souci majeur pour l'Algérie et le Portugal, et aussi pour l'Europe», soulignant la nécessité, en ce qui concerne la politique de voisinage européenne, d'aller vers «un véritable partenariat entre les deux rives de la Méditerranée».

De son côté, M. Boukadoum a indiqué que le Portugal et l'Algérie sont liés par des relations, ayant un «cachet particulier», basées sur la confiance, la coopération et la solidarité.

«L'Algérie est considérée comme le plus important fournisseur d'énergie au Portugal, qui couvre environ 40% des besoins de ce pays en énergie», a-t-il relevé, ajoutant que les échanges commerciaux entre les deux pays «peuvent atteindre cette année le 1 milliard de dollars en faveur de l'Algérie».

Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué, en outre, que la rencontre a porté également sur les relations régionales et internationales, notamment les questions d'émigration clandestine ainsi que les situations au Sahara Occidental, en Libye, au Mali et dans le Sahel.

**M. D.**

SITUATION DES ENTREPRISES

# Mohamed Sami Agli : «Y a le feu à la maison»

**LES ENTREPRISES** économiques algériennes vivent une situation difficile et l'économie du pays est en train de s'effondrer. C'est sur un ton alarmiste que le président de la Confédération algérienne des patrons citoyens (CAPC) s'adresse aux autorités du pays, appelant à la mobilisation des efforts et à mener le combat économique de la même manière dont est mené celui contre la crise sanitaire.

Mohamed Sami Agli, pour qui les changements annoncés doivent se faire sentir dans les faits, alerte sur la situation dans laquelle se trouvent l'entreprise algérienne et l'économie du pays d'une manière générale.

Le président de la CAPC n'y est pas allé par quatre chemins pour décrire la situation «compliquée» de l'économie du pays. «La situation économique du pays est compliquée et nous le ressentons de jour en jour», a-t-il indiqué lors de son passage, hier, sur les ondes de la Chaîne 3. Affirmant que la relance de l'économie est une «obligation et non un choix», il estime que «la situation économique nous impose une réforme profonde et une rupture avec notre modèle économique».

La relance, souligne-t-il, doit se faire vite, d'autant que la crise «est en train d'emporter des pans entiers de l'économie». Selon l'intervenant, des secteurs sont touchés plus que d'autres. Ils nécessitent «réellement un électrochoc pour une reprise rapide», d'autant que ce sont des secteurs sensibles, employeurs et surtout vitaux pour l'économie. Signalant la non-application de certaines mesures annoncées par le gouvernement, Mohamed Sami Agli tire la sonnette d'alarme : «Y a le feu à la maison. L'économie est en train de s'effondrer et on est en train de perdre des acquis», avertit-il, affirmant que des signaux négatifs émanent des entreprises et nombre d'entre elles mettent la clé sous le paillasson. Une situation aux lourdes conséquences sur l'emploi et la productivité. C'est la raison pour laquelle il faut agir vite en engageant des réformes qui seront appliquées sur le terrain, à commencer par «une dé-bureaucratisation réelle qui sera ressentie sur le terrain, non au niveau déclaratif».

L'invité de la rédaction de la Chaîne 3 préconise aussi de mener le combat économique de la même manière dont est mené celui contre la crise sanitaire. «On est tous d'accord sur le fait que la priorité c'est la santé humaine. Le combat économique devrait être mené avec la même énergie qu'on mobilise pour sauver les individus, mais on doit aussi sauver les entreprises et préserver l'emploi», explique-t-il, insistant sur la nécessité de sauver l'entreprise qui vit «des moments très sombres et très durs». Il estime que les mesures prises par le gouvernement ne sont pas suffisantes ou n'ont carrément pas été réalistes.

«Il faut trouver le moyen d'accompagner nos entreprises dans la relance de leur activité économique, arrêter toute pénalisation et, pourquoi pas, décider d'une année blanche sur le plan fiscal et parafiscal», explique-t-il. Le président de l'ex-FCE pointe encore une fois du doigt la bureaucratie qui continue à entraver la relance économique : «La bureaucratie est plus que jamais forte, plus que jamais en bonne santé.» Selon lui, il n'est pas normal qu'on parle de relance de l'économie alors qu'on demande toujours aux entreprises des autorisations, dont beaucoup restent sans réponse. Cette bureaucratie qui bloque l'entrepreneuriat et la création de richesses doit donc être bannie pour pouvoir espérer la relance de l'économie.

L'intervenant fustige, par ailleurs, l'exclusion des acteurs économiques dans les prises de décision. «Des décision se prennent toujours sans concertation des acteurs économiques», explique M. Agli, affirmant que ces décisions ont pourtant un impact direct sur la vie quotidienne des entrepreneurs et chefs d'entreprise.

**Lilia Aït Akli**

ALORS QUE L'ALGÉRIE A BESOIN DE RENTRÉES FINANCIÈRES

# Un projet de cinq milliards de dollars dans le solaire bloqué

*La société Terra Sola Algérie PV Production, partenaire du groupe mondial germano-suisse «Terra Sola» développeur et investisseur dans les énergies renouvelables, peine à concrétiser un projet d'investissement de cinq milliards dans lequel l'Algérie ne mettra aucun sou. C'est ce qu'a fait savoir au Jeune Indépendant M. Belkacem Haouche, directeur général de Terra Sola Algérie PV Production.*



L'entreprise qui aspire à faire de l'Algérie un leader en Afrique dans le domaine de l'énergie solaire est prise dans l'étau des entraves bureaucratiques et de pratiques équivoques à coup d'injonction externe qui ciblent l'investisseur allemand au profit de d'autres installés en Europe dont la France. Au moment où le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est donné pour objectif de combattre la bureaucratie indissociable de la corruption et de trouver des financements extérieurs pour relancer l'économie nationale, certains responsables démunis de tout sens de nationalisme et de patriotisme barricadent le chemin à une opportunité d'investissement, qui mettra l'Algérie au rang des grands producteurs mondiaux de l'énergie verte, une option qui consacre un modèle énergétique voué à la consommation interne et à l'exportation.

Les atouts dont dispose l'Algérie attirent les investisseurs. Toutefois, il est prioritaire pour de disposer d'un climat propice aux affaires qui n'obéit pas aux injections des clans et aux interférences notamment des multinationales. En l'absence de ce climat, les investisseurs changent de cap et proposent leurs investissements à d'autres pays de la région, comme le Maroc, qui n'hésiteront pas à saisir cette opportunité.

«Le financement d'investissement de 5 milliards de dollars proposé par Terra Sola à l'Algérie générera un gain de 10 milliards de dollars, outre une économie du gaz non utilisé évaluée selon les coûts du marché mondial du gaz pour un montant moyen de 7,7 milliards de dollars, qui renforceront indéniablement la trésorerie de l'Etat», a affirmé au Jeune Indépendant le M. Haouche qui est également membre du Conseil d'administration du groupe germano-suisse.

Une opportunité «inédite» pour l'Etat Algérien qui deviendra propriétaire des infrastructures réalisées par le groupe dès la signature du contrat avec l'Etat, affirme M. Haouche, faisant savoir que le remboursement de l'investissement «se fera par la vente de l'énergie produite». Il assure que l'objectif est de faire avec l'Algérie un partenariat gagnant-gagnant, reposant sur la construction d'une industrie solaire locale basée sur les dernières technologies, sans risque pour la partie algérienne, qui n'aura pas à s'investir.

En terme d'efficacité énergétique, l'implémentation d'infrastructures pour une production d'électricité d'au moins 4000MW, est la seule voie qui garantira à l'Algérie de devenir un leader dans le domaine, d'être technologiquement indépendante de l'étranger et produire une énergie renouvelable avec ses propres ressources.

Le programme de production de 4000 MW en 2024 et 15000MW en 2035 d'énergie renouvelable, approuvé par le conseil des ministres le 06 février 2020 et adopté par l'Assemblée populaire nationale le 14 février et le Sénat le 18 février, doit impérativement, selon le DG de Terra Sola, passer par «l'implémentation d'une méga infrastructure portée sur la production, et d'un réseau de transport qu'il faudrait développer et moderniser».

Et de mettre en garde qu'avec une stratégie énergétique qui repose sur la réalisation de petites centrales de 50, 100 ou 150 mégawatts, l'Algérie sera rapidement dépassée, car «ni le temps ni les capacités infrastructurelles ne lui permettront de nourrir de telles ambitions».

«Les dirigeants du consortium soutiennent, pour leur part, que leur démarche s'inscrit dans une logique de durabilité de l'industrie solaire en Algérie, car le pays dispose de capacités d'exportations de l'électricité et d'hydrogène fabuleuses pour une Europe qui se projette sur l'énergie verte zéro carbone en 2030», poursuit le directeur général.

## TRANSFERT DE TECHNOLOGIE GARANTI

A hauteur de 10 millions de dollars, Terra Sola Algérie garantira la formation de 500 élites universitaires, et pour le même montant, des mises à niveau de PME et de startups.

M. Haouche l'assure, le projet ne saurait être envisagé sans un transfert de technologie et des mises à niveau de PME et de startups.

Aussi, il a fait part de la mise en place à terme d'une industrie de composants certifiés et normalisés de l'industrie solaire pour un taux d'intégration de 90% ainsi que la création de 67000 emplois. «La pérennité de l'industrie solaire photovoltaïque est liée à sa rentabilité, elle-même liée aux couts engendrés par la maintenance et la disponibilité des composants qui sont importés de l'étranger», souligne-t-il.

Et de relever : «La seule société algérienne à pouvoir fabriquer ces composants est Terra Sola PV Production Algérie».

Dans cette optique, le groupe germano-suisse a signé un protocole d'entente avec l'Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, portant sur la formation et le transfert de savoir et de la technologie dans le domaine au profit des étudiants algériens.

Le protocole d'entente comporte entre autres, selon M. Haouche, l'octroi de bourses à des étudiants de l'université pour se spécialiser dans le domaine des énergies renouvelables grâce aux partenaires du groupe Terra Sola en Allemagne et en Europe.

Et, la priorité leur sera accordée pour intégrer le projet du groupe suisse-allemand en Algérie.

## LE SOLAIRE... MEILLEURE OPTION QUE LE PÉTROLE

Terra Sola Algérie a entamé la construction de la plus grande et la seule plateforme de l'industrie solaire en Afrique, dans la région de Ras El Ma, wilaya de Sidi Belabes, où seront fabriqués et exportés pour la première fois les cellules photovoltaïques en silicium, les onduleurs et les solutions de toiture.

Les composants algériens, explique le DG de Terra Sola, «seront soumis aux exigences des banques internationales qui conditionnent toute opération financière par des certifications à obtenir nécessairement auprès des plus grands instituts mondiaux, notamment Tüv (Allemagne), MCS (Royaume-Uni) et ISO (Suisse)».

Cette démarche permettra aux investisseurs publics et privés dans le domaine de l'énergie solaire, actuellement le meilleur alternatif au pétrole, d'avoir à des prix accessibles en monnaie locale, les composants qu'ils importaient et payaient en devise, ce qui va améliorer leur compétitivité sur le marché.

Concernant la certification des composants, une des exigences des banques et assurances internationales, M. Houache a signalé qu'elle pourra être obtenue à des couts accessibles et en monnaie locale grâce aux contrats de certifications qui ont été achetés par Terra Sola en exclusivité pour l'Algérie auprès des grands instituts mondiaux. L'investisseur a fait savoir que sa société sera soutenue dans cette démarche par le consortium Terra Sola et notamment la société étatique chinoise Jynergie, fabricant mondial de panneaux photovoltaïques et des produits des modules (5,5 GW /an) qui fournira à Terra Sola Algérie les dernières lignes de production photovoltaïques ainsi que le savoir-faire et l'expertise technique.

Un autre membre du consortium, l'allemand LTI ReEnergy Smart Technologies «a cédé formellement et exclusivement à Terra Sola Algérie les droits de fabrication des onduleurs photovoltaïques convertisseurs», informe-t-il.

## QUELLES SOURCES DE FINANCEMENT ?

M. Haouche a fait savoir que le groupe active sous le droit suisse, dans un pays où les banques incarnent l'image du pays et où le secteur financier est l'un des points forts de l'économie helvétique.

Cette proposition engage formellement des acteurs mondiaux d'un même écosystème où l'éthique économique, notamment la confiance, la crédibilité et la solvabilité font loi. Le consortium s'impose un contrat de garantie de performance solide en faveur de l'Etat algérien, validé et certifié par l'assureur mondial, l'allemand Allianz SE, qui est en même temps un garant pour les intervenants dans le montage financier et pour le consortium.

Allianz SE, est l'une des plus grandes sociétés d'assurance au monde, cotée à la Bourse de Frankfort, qui garantit la solvabilité du groupe Terra Sola envers l'Algérie, selon le responsable du groupe allemand qui a souligné que l'assureur Allemand ne saurait accepter d'assurer des projets non fiables économiquement et non certifiés technologiquement.

**Mohamed Mecelti**

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

# Un élément de soutien aux groupes terroristes et huit narcotrafiquants arrêtés

*Un élément de soutien aux groupes terroristes et 8 narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 7 quintaux de kif traité saisis en différentes wilayas du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors de multiples opérations exécutées du 28 octobre au 3 novembre, a indiqué hier un bilan opérationnel du ministère de la Défense nationale (MDN).*




Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP «a arrêté un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Oum El-Bouaghi, tandis que deux (02) bombes artisanales ont été découvertes et détruites à Guelma».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays», des détachements de l'ANP «ont arrêté, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, les Garde-frontières, les Garde-côtes et les services des Douanes, huit (08) narcotrafiquants et saisi, lors d'opérations distinctes, des quantités de kif traité s'élevant à 755,57 kilogrammes», précise la même source.

A ce titre, des Garde-côtes «ont arrêté à Ghazaouet deux (02) narcotrafiquants en leur possession 485 kilogrammes de kif traité», alors qu'un autre détachement de l'ANP «a saisi 142 kilogrammes de la même substance à Béchar». De même, les services de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les Garde-frontières «ont arrêté, à Tlemcen et Mostaganem, (02) narcotrafiquants et saisi 66,15 kilogrammes de la même substance», tandis que des Garde-côtes «ont saisi 62,42 kilogrammes de kif traité à Ain Témouchent et Oran». Dans le même sillage, quatre (04) narcotrafiquants «ont été appréhendés et 300.201 comprimés psychotropes et 4 véhicules ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, Mila, Oum El-Bouaghi, Batna et Souk-Ahras».

D'autre part, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, 65 individus et saisi 10 véhicules, 15 groupes électrogènes, 9 marteaux piqueurs, 3 détecteurs de métaux, 368 sacs de mélange de pierres et d'or brut et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illégal, ainsi que 2,137 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», alors que d'autres détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale «ont arrêté 11 individus et saisi 5 fusils de chasse, 3.196 cartouches pour fusils de chasse, 58.223 unités d'articles pyrotechniques et 4.246 unités de différentes boissons, et ce, lors d'opérations distinctes menées à Sétif, Biskra, Ouargla, Batna, Laghouat, Médéa, El-Oued, Oum El-Bouaghi, Djanet et Tiaret. De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 9.088 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras».

Dans un autre contexte, les Garde-côtes et les services de la Gendarmerie nationale «ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 935 individus à bord d'embarcations pneumatiques et artisanales à Oran, Tlemcen, Ain Témouchent, Alger, Tipasa, Boumerdès, Chlef, Mostaganem, El-Tarf et Annaba», alors que «36 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Illizi, Tlemcen, El Oued, Tébessa et Rélizane».

Les résultats de «qualité» de ces opérations, s'inscrivant dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, reflètent «le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne le communiqué.

**S. O. B.**

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DE SUIVI ET GESTION DES OPERATIONS DE REALISATION
N° : 977 /DEP/2020

Adresse du contractant : CITE EL MOUGGARE MOUSANI TINDOUF
Adresse de cocontractant : Cite 32 logts TINDOUF

**MISE EN DEMEURE**

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux du 19/06/2019
- Vu l'ordre de service reprise des travaux09 /02/2020
- Vu le retard remarquable dans les réalisations des travaux

LE ETB AMOUR MALIKA, sis à Cite 32 logts TDF, représentée par son Gérant AMOUR MALIKA, titulaire du marches portant: Réalisation lot N° 04: V.R.D, visé par le comité des marches en date du 15/05/2019 sous n° 22 et par le contrôleur Financier de la Wilaya de Tindouf en date du 18/06/2019 sous le n°389, est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour l'achèvement et la réception des travaux, dans un délais de huit (08 ) jours à compter de la première apparution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux , faute de quoi, les mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

*Le Jeune Indépendant* du 05/11/2020 / ANEP 2016017693

TLEMCEN

# Un programme de plantation et de reboisement de 400 hectares

*Les travaux de plantation et de reboisement d'une superficie globale de 400 hectares ont été lancés à travers la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris hier, auprès d'un responsable de la conservation locale des forêts.*



Les travaux de reboisement de deux cents hectares ont, en effet, été lancés dans le cadre du programme national de reboisement selon les termes d'un contrat programme signé avec l'entreprise régionale de génie rural, a indiqué Berriah Ammar. « Ce programme est réparti sur des communes steppiques dont notamment El-Aricha, dans les forêts domaniales Mekaidou 1 et 2, outre 50 autres hectares dans la commune d'EL Gor dans les forêts Takfaret 1 et 2 plus de 25 autres hectares dans la forêt domaniale EL-Assas, relevant de la commune précitée », a-t-il précisé. La commune steppique d'El Bouihi a, par ailleurs, bénéficié au titre du même programme du reboisement d'une superficie de 50 hectares. Les espèces qui sont en cours de plantation, a ajouté le même responsable, sont le pin d'Alep, le caroubier, le pistachier, l'acacia en plus du robinier et du févier d'Amérique qui ont été introduits à titre expérimental dans de petites superficies, a-t-on expliqué.

Dans le cadre de la lutte contre l'avancée du sable, la commune d'El-Aricha a bénéficié d'un projet de réalisation d'une bande verte, s'étalant sur une superficie de 100 hectares. Par ailleurs, un programme de plantation fruitière de 100 hectares a été également lancé à travers la commune d'Ain Nehala. Ce programme permettra la plantation de 40 hectares de prunier industriel tandis que le reste sera réparti sur les communes de Maghnia, Hammam Boughrara, Remchi et Sebdou et concernera l'olivier et l'amandier. Ce programme prendra fin en 2021, précise-t-on de même source.

Depuis 2018, la wilaya de Tlemcen a planté une superficie de 964 hectares d'oliviers et d'amandiers, a rappelé le même responsable, notant qu'un programme d'indemnisation de fellahs, ayant eu des arbres fruitiers détruits par les feux cette saison, a été également initié. Le nombre d'arbres fruitiers détruits par les feux a été estimé à 1.421 qui seront remis aux fellahs touchés par ces sinistres, conclut la même source.

**R.R.**

ZONES D'OMBRE À MÉDÉA

# Lancement de plusieurs projets de désenclavement

**PLUSIEURS PROJETS** de routes de désenclavement ont été lancés à travers de nombreuses communes de la wilaya de Médéa, à la faveur du plan de développement des zones d'ombre, initié par les autorités locales, a-t-on appris hier, auprès des services de la willaya.

Les projets en question sont localisés dans une dizaine de localités rurales et devraient, une fois concrétisés, assurer le désenclavement d'un nombre important de villages et hameaux isolés, situés en zone montagneuse ou dans les vastes étendues steppiques du sud de la wilaya, a-t-on signalé.

Il s'agit, selon les services de la wilaya, des projets d'aménagement des routes reliant « El-Gharbia » à « Ain-Touta », commune de Ain-Boucif, sur 7,8 km, « Ain-Ahmed » vers la commune de Sidi-Demed, sur 6,8 km, « Lakhouasse » à « Herakta », dans la commune de Boughezoul, sur 7 km.

Les projets concernent aussi l'aménagement de la route de « Sidi-Ali » jusqu'à la limite sud de la commune d'El-Hamdania, sur un linéaire de 1,5 km, située en plein massif forestier, devant permettre la jonction entre plusieurs villages, éparpillés à l'intérieur de ce massif forestier, a-t-on expliqué.

D'autres projets sont en cours de réalisation également dans la commune de Ouamri ou il a été entamé l'aménagement d'un tronçon de 2,5 km entre les villages de « El-Kheng » et « El-Khelf », un autre tronçon de 1,7 km, desservant les zones d'ombre de « Chouakria » et « Benchenef », dans la localité d'Oued-Harbil, 'Sidi-Ama » vers la commune de Médéa, le tronçon reliant les villages situés sur le territoire de la commune d'Ouled-Maaref et ceux de la commune de Sidi-Ziane, sur un linéaire de 3Km.

Des procédures d'affectation de projets similaires, ventilés à travers d'autres zones d'ombre de la wilaya, sont en « phase de finalisation », a-t-on noté de même source, citant le cas de projets d'aménagement qui seront lancés, une fois ces procédures achevées, et qui concernent les tronçons « Souaketia » et « Ouled Chenaf », commune de Ain-Bouccif, et « Sidi-Ali » à « Taguersift », relevant de la localité d'El-Hamdania.

**R.R**

MILA

# Raccordement de plus de 9.900 foyers au réseau de fibre optique

Pas moins de 9.963 foyers dans la wilaya de Mila ont été raccordés au réseau de fibre optique permettant aux clients de bénéficier d'un service Internet haut débit, a-t-on appris avant-hier du directeur opérationnel d'Algérie Télécom de Mila, Adel Rachid.

La technique FTTH (fibre to home ou fibre jusqu'au domicile) « est actuellement disponible pour les clients d'Algérie Télécom » à travers 11 communes et 38 groupements d'habitations (9.963 foyers raccordés au réseau de fibre optique), a indiqué le responsable de d'Algérie Télécom.

Le projet FTTH avait été lancé en 2018 à Mila, a rappelé M. Rachid, précisant que sa concrétisation se fait par étapes dont la première (2018-2019) a vu le raccordement au réseau de fibre optique de 7.019 foyers répartis sur 22 quartiers relevant de neuf communes dont Sidi Merouane, Grarem Gouga, Ain Melouk, Telaghma et Em Mechira.

La deuxième étape du projet, dont les travaux sont en cours, a ciblé 2.944 foyers répartis sur 16 quartiers dont de nouvelles agglomérations relevant des communes déjà ciblées par la première phase, en plus d'autres cités relevant des communes de Mila et de Ferdjioua. Le directeur opérationnel d'Algérie Télécom de Mila a ajouté que les travaux se poursuivent pour couvrir 6.187 autres foyers concernés par le raccordement à la technologie FTTH dans sa seconde phase.

Concernant la troisième étape, devant être lancée en 2021, il est prévu, en plus du raccordement au réseau fibre optique des foyers situés dans des quartiers groupés, l'extension de la fibre optique aux lotissements et quartiers dont le réseau internet a subi des dégradations, a indiqué Adel Rachid, précisant qu'il sera procédé, dans ce cadre, à l'entretien des réseaux ou au remplacement du réseau en cuivre par des fibres optiques.

Selon le directeur opérationnel d'Algérie Télécom de Mila, le projet FTTH permettra aux clients ciblés de bénéficier d'un service internet performant de haut débit pouvant atteindre jusqu'à 100 Mégas, garantissant un service de qualité à un prix similaire à celui appliqué pour le réseau ordinaire.

**R.R.**

## TÉBESSA

### Début de raccordement de milliers de foyers des zones d'ombre aux réseaux d'électricité et de gaz

**DES PROJETS** de développement pour le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz de milliers de foyers situés dans des zones d'ombre de la wilaya de Tébessa ont été lancés, a annoncé la chargée de l'information de la Concession de distribution d'électricité et de gaz, Nardjas Ben Arfa.

Des budgets conséquents ont été mobilisés pour le raccordement de milliers de foyers des zones d'ombre à travers les 28 communes de la wilaya aux réseaux d'électricité et de gaz pour améliorer les conditions de vie des populations ciblées conformément aux orientations des hautes instances du pays, a affirmé la responsable.

S'agissant du raccordement au réseau d'électricité, les services de la concession de Tébessa ont programmé 319 opérations pour le raccordement de 41.663 foyers, dont 79 sont en cours de réalisation, alors que les études techniques de 147 projets sont en élaboration, a-t-elle détaillé.

Concernant l'électricité agricole, les mêmes services ont programmé, selon Mme Ben Arfa, 5 projets pour le raccordement de 10 forages profonds situés dans diverses communes en vue d'encourager la diversification de la production agricole et soutenir les agriculteurs.

Par ailleurs, les services de la concession de distribution d'électricité et de gaz de Tébessa ont lancé 53 projets de raccordement au réseau de gaz naturel sur un linéaire dépassant 142 km et un réseau de distribution de plus de 347 km au profit de 8.187 foyers pour un investissement de plus de 378 millions DA, a poursuivi la responsable.

**R.R**

## SÉTIF

### Des enquêtes révèlent un relâchement dans le respect des mesures de prévention du Covid-19

**LES ENQUÊTES** réalisées par la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Sétif ont révélé «un relâchement» dans le respect des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19 à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a indiqué avant-hier, le chef du service de prévention et d'épidémiologie, Dr. Liamine Koussa.

Ce phénomène de relâchement a été observé dans les 60 communes de la wilaya et cela peut constituer une source de risque dans les 10 ou 15 prochains jours, a soutenu M. Koussa dans son intervention au cours d'une rencontre de sensibilisation ayant réuni le wali avec les représentants de la société civile à la maison de la culture Houari Boumediene.

La prévention notamment par le port de bavette et la distanciation corporelle demeure l'unique voie pour ne pas se retrouver au point de départ lorsque les hôpitaux étaient remplis de malades, a relevé le même responsable.

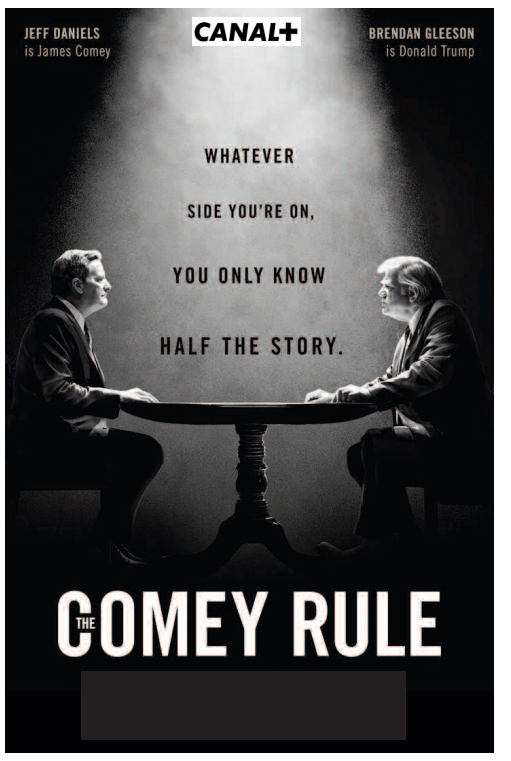
De son côté, Dr. Mourad Sana, chef du service des activités sanitaires et pharmaceutiques et chargé du dossier Covid-19 a indiqué que ce virus diffère des autres virus, daurant qu'il ne se limite pas à une seule catégorie et le seul moyen pour faire face réside dans la conscience et le sens de responsabilité de tout un chacun.

Le wali de Sétif, Kamel Abla a indiqué que la concertation est en cours avec les spécialistes concernés en vue de prendre des décisions et des mesures adéquates et a rappelé les répercussions négatives du confinement sur le plan social mais aussi économique. **R.R**













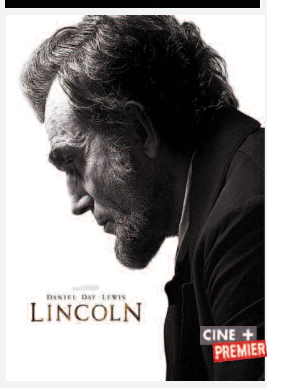


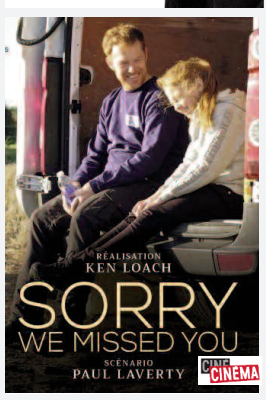




JEUDI







# télévision

## PROGRAMME DU JOUR

**20h05** Série policière (2020 - France) — TF1
Alice Nevers

**20h05** Magazine d'information — France 2
Envoyé spécial

**20h10** Série d'action (2020 - Etats-Unis) — 6ter
9-1-1: Lone Star

**20h00** Série dramatique (2020 - Etats-Unis) — CANAL+
The comey rule - Saison 1

**20h00** Cinéma - Comédie — W9
France - 2015
Les nouvelles aventures d'Aladin

**19h55** Cinéma - Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 1997
Alien : la résurrection

**20h05** Magazine de société — 6ter
Familles extraordinaires

**20h01** Cinéma - Drame — CINE+ PREMIER
Lincoln

**21h00** Autre - Divertissement-humour — C8
La grande Rassrah ! 5

**20h00** Cinéma - Drame — CINE CINEMA
Sorry We Missed You

**20h00** Cinéma - Comédie dramatique — CANAL+ family
France - 2019
Hors normes

**20h00** Cinéma - Thriller — TMC
Split

20h00 la chaine CANAL+ SERIES




Série d'aventures (2016 - France)
Saison 1 - Épisode 1: Terre inconnue
Guyane

**22h30** Série de suspense (2020 - France - Israël)
Saison 1 - Épisode 1:
Possessions

Natalie, une ressortissante française vivant en Israël est accusée d'avoir assassiné son fiancé durant la fête de leurs noces. Elle est arrêtée et placée en garde à vue. Le consulat de France envoie sur place Karim Taleb, un agent chargé d'assister la jeune femme et sa famille afin de défendre ses droits. Natalie refuse l'assistance d'un avocat. Deux enquêteurs israéliens tentent de découvrir si la Française en coupable.

**19h15** Série dramatique (2019 - France)
Saison 2 - Épisode 1: Dans le noir
Calls

Une jeune femme aveugle de naissance vit seul avec son chien dans son appartement.Depuis quelques semaines, elle est régulièrement réveillée dans son sommeil par des bruits étranges dans les différentes pièces de son habitation.













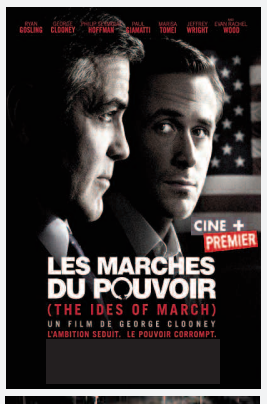






VENDREDI










# télévision

## PROGRAMME DU JOUR

**20h05** Téléréalité — TF1
Koh-Lanta

**21h30** Série policière (2019 - France) — France 2
Les petits meurtres d'Agatha Christie

**20h10** Série policière (2019 - Etats-Unis) — 6ter
NCIS : enquêtes spéciales

**20h10** Cinéma - Film policier - 2019 — CANAL+
A couteaux tirés

**20h05** Magazine de société — W9
Enquête d'action

**19h50** Cinéma - Film de science-fiction — CINE + FRISSON
Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2017
Alien : Covenant

**19h50** Série d'animation (2010 - Etats-Unis) — 6ter
Saison 23
Les Simpson

**20h00** Cinéma - Drame — CINE + PREMIER
Les marches du pouvoir

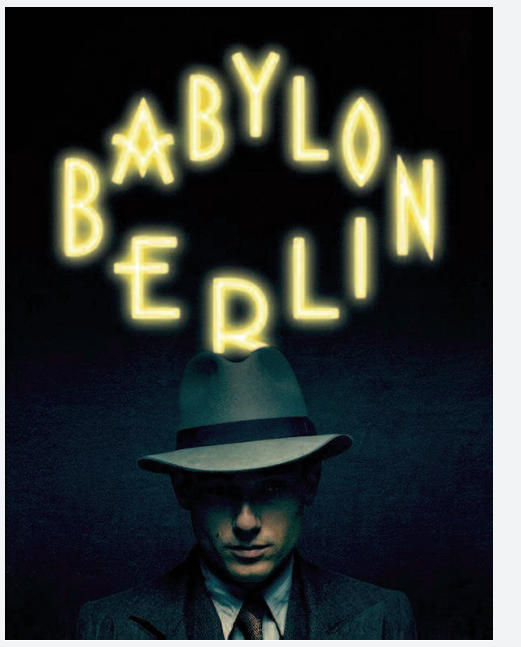
**20h15** Rugby. Top 14 8e journée. — C8
Toulon / Brive

**20h04** Cinéma - Thriller — CINE CINEMA
Sheitan

**20h00** Cinéma - Film d'animation — CANAL+ family
Espagne - 2015
Objectif Lune

**20h15** Série policière (2010 - Etats-Unis) — TMC
Rizzoli & Isles

20h01 la chaine CANAL+ SERIES




**Série policière (2020 - Allemagne)**
**Réalisé par Henk Handloegten , Tom Tykwer , Achim von Borries**
**Saison 3 - Épisode 10:**
Babylon Berlin

Afin de retrouver la trace de Walter Weintraub, le commissaire principal se résout à faire appel à un médium spécialisé dans les affaires criminelles. Mais pendant la séance, la jeune femme trouble les inspecteurs en annonçant que le tueur à un sosie. De son côté, Helga découvre que Moritz a rejoint les jeunesses hitlériennes. A la bourse de Berlin, Alfred Nyssen parie une chute des cours. Il met au point un plan pour s'enrichir.

**22h44** Série de suspense (2020 - Etats-Unis)
Saison 8 - Épisode 9: En plein vol
Homeland

Après le crash de l'hélicoptère du président américain et de son escorte en Afghanistan, Saul est vivement critiqué par le vice-président qui était contre ce voyage. Une brigade de soldats de la base de Steedley est envoyé sur le lieu où se trouve les épaves afin de récupérer les premiers indices.

**18h40**
Série dramatique (2019 - France)
**Saison 2 - Épisode 1-10** **Calls**

# Du caractère miraculeux de la naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui

4e PARTIE



PAR DR TAHAR BADAOUI



« La nuit, le pavillon du Palais de Chosroês, fendu, préfigurant la dispersion de sa dynastie.
« Le feu éteignit sa flamme, par suite de ses regrets et, de tristesse, le fleuve oublia sa source.
«La cité de Sawa s'affligea de la perte de son lac et celui qui y venait étancher sa soif dut rebrousser chemin (fort) irrité.
« Ce fut comme si (de chagrin), le feu avait pris l'humidité de l'eau pour éteindre, et celle-ci, l'ardeur du feu pour s'évaporer.
« Les Djinn (créatures en feu) poussèrent des cris et les lumières brillèrent et la vérité se manifesta ainsi par signes et par paroles.
« Il étaient comme aveugles et sourds : l'annonce de la bonne nouvelle de la naissance du Prophète, ne fût pas entendue, pas plus que ne fut aperçu le signal lumineux de l'avertissement.
« Et ce après avoir été informés par leurs devins que leur tortueuse religion allait s'écrouler.
« Vu des flammes tomber à l'horizon, et leurs idoles par terre.
« Aussi bien les démons mis en déroute, s'éloignèrent-ils en vitesse, les uns derrière les autres de la voie de la Révélation. « Dans leur fuite, ils ressemblaient aux guerriers d'Abraha ou encore à cette armée contre laquelle de Ses deux mains, le Prophète lança du gravier. (Allusion faite à la première bataille de Badr en l'an II de l'Hégire, sous l'égide du Prophète, Salut Divin Sur Lui, et soutenue par les Al-Ansar (citoyens de Médine) et Al-Muhajirûn (Mecquois émigrés à Médine), contre les Qurayshites, et soldée par l'éclatante victoire de l'Islam sur l'idolâtrie.)
« Jet effectué après glorification du Seigneur, et rappelant celui de Jonas s'élançant des entrailles du poisson qui l'avait englouti. »
Son grand père Abdul Mutalib le prit à sa charge et Lui assura selon la coutume arabe d'alors, une nourrice de la tribu de Sa'd ben Bakr. Cette nourrice est connue sous le nom de Halima Bent Abou Dhou'Ayb. Le pays de la tribu Sa'dite subissait une dure période de sécheresse, avant la prise en charge du bébé. Mais, dès que Halima lui donna son sein, la végétation repoussa et les troupeaux reprirent du poids, et la misère s'en alla à jamais.

### 3°) SES NOURRICES SALUT DIVIN SUR LUI

Ses nourrices ont été huit et même plus, la première, sa mère : « Aminah », ensuite, ce fut : « Thouliah Al-Aslamiah », la servante de Son Oncle « Abou-lahb » qui l'avait affranchi quand elle lui annonçait la bonne nouvelle de sa naissance, quelques jours avant l'arrivée de « Halima ». Et « Khawlah fille d'Al-Mounzet » et « Oum-Aymmane ». Et une autre femme « Sa'adiyah », autre que « Halima » et trois autres femmes des « Awatek ».
La plus importante de ses nourrices était « Halimah » fille de « Abi-Dhouyab Al-Sa'diyah ». Les Arabes avaient l'habitude, lorsque leurs femmes mettent au monde un enfant, de lui procurer une nourrice qui ne soit pas de leur tribu – espérant qu'il pourrait devenir plus fort et plus intelligent. A cette époque, il y avait des femmes de « Beni- Sa'ad » qui sont venues à la Mecque pour chercher des nourrissons parmi lesquelles figurait « Halima Al-Sa'diâ », et l'année était très stérile.
Chacune des femmes eut un nourrisson, exceptée « Halimah » qui avait quitté son pays avec son époux : « Al Harth fils de Abdul-Zyyah », elle avait un bébé que nourrissaient des femmes de « Beni Sa'ad » qui cherchaient, elles aussi, des nourrissons. Elle disait avec amertume : « l'année était stérile, elle ne nous a rien épargné ; alors, je suis partie montant sur une ânesse blanche, que je possédais, avec de vieilles chamelles, plus affamées que jamais. Nous ne pouvions pas dormir pendant la nuit à cause de notre bébé qui pleurait toujours, parce qu'il avait faim, alors que je n'avais rien dans mes mamelles pour l'allaiter, et rien chez les chamelles pour le nourrir. Cependant, nous avions grand espoir que le bon Dieu va nous secourir. Je me suis rendue, de ce long voyage, sur le dos de mon ânesse, et nous sommes arrivés enfin à la « Mecque », en quête des nourrissons. L'Emissaire de Dieu Salut Divin Sur Lui, fut proposé à toutes les femmes, lesquelles le refusèrent toutes, quand on leur disait qu'il était orphelin ; car, nous espérions la récompense du père du nourrisson, n'espérant rien de sa mère ni de son grand père, pensant qu'ils ne pouvaient rien nous donner. Toutes les femmes qui m'ont accompagnée ont pris des nourrissons, alors que j'ai dit à mon époux : « Par Dieu, je vais prendre cet orphelin ». Mon mari me répondit avec confiance : Tu accompliras une bonne action. Certainement, par cette action louable, au profit de cet orphelin, Dieu nous donnera sans tarder Sa bénédiction ».
« Je l'ai pris, rien que parce que je n'ai pas eu la chance d'en avoir un autre, et surtout pour sauver la face vis-à-vis de mes collègues nourrices. Lorsque je l'ai emporté sur mes bras il s'est attaché à mes mamelles et a tété et bu mon lait, Lui et son frère de lait. Mes deux bébés se sont désaltérés et endormis, tandis que, de nous tous, personne ne s'endormait auparavant. Mon mari en allant voir notre chamelle, il en constata une métamorphose d'une manière inouïe : bien portante et ses mamelles pleines de lait.
« Après, nous avons passé une bonne nuit. Le matin, mon mari m'a dit : « Tu sais, Halimah, par Dieu, j'ai ressenti un bon augure ! » je lui ai dit : « par Dieu, je l'espère bien ! ». Ensuite je montai mon ânesse et nous fûmes partis, cœurs pleins d'allégresse, emportant le bébé avec nous, et devançâmes toutes mes compagnes qui me supplièrent de ralentir notre marche, lesquelles arrivèrent à conclure que le bébé orphelin, délaissé par toutes, abrite des mystères qu'on ne peut hélas comprendre ».
« A l'âge de deux ans, le bébé est devenu un garçon assez fort, nous l'avons ramené alors chez sa mère, espérant la convaincre à nous permettre de le garder encore parmi nous, pour profiter davantage de la bénédiction que sa présence nous a procurée. Sur notre insistance, sa noble mère Amina, nous permit de Le ramener une nouvelle fois chez nous. ».

### 4°) FENTE DE LA POITRINE

Le séjour du noble garçon, bien chéri, chez les Béni-Sa'ad, fût marqué par un évènement qu'on ne saurait oublier à savoir : la fente de Sa poitrine. A ce sujet Halima nous raconte en disant : « Nous sommes rentrés chez nous, et par Dieu, après un mois, il était avec son frère de lait entrain de garder les moutons derrière nos tentes. Soudain, son frère, épris d'une peur envahissante, vint en courant nous trouver ; il nous informa de la scène vécue en disant : « mon frère le Kourachi a été enlevé par des hommes portant des habits tout blancs ; ils l'ont jeté ensuite par terre et fendu son ventre, puis, ils l'ont fouetté. »

Nous fûmes précipités, mon mari et moi sur les lieux, où nous trouvâmes notre garçon de la Providence, alors tout pâle, de mauvaise mine. Je le pris entre mes bras en l'interrogeant : « qu'as tu mon enfant ? » Il nous répondit aussitôt : « Trois hommes avec un bassin et une cuvette d'or, sont venus, m'ont ouvert le ventre, m'ont lavé les intestins dans ce bassin, puis ils les ont remis dans mon corps, me disant : Tu es né pur, maintenant Tu es encore plus pur. Ensuite l'un d'eux a plongé dans mon corps, en a arraché le cœur, l'a ouvert par le milieu et en a enlevé le sang noir, disant : « c'est la part de Satan, qui est dans tous les hommes, mais je l'ai enlevé de Ton sein. Ensuite, il m'a remis le cœur à sa place. L'un d'eux avait un anneau, avec lequel il m'a marqué ; et le troisième a plongé sa main dans mon corps, et tout a été remis en ordre. »
« Sur cet évènement incompréhensible, mon mari, fort soucieux, à l'égard du sort de Mohammed, me recommanda instamment, de le rendre à sa mère, laquelle apaisera mes craintes, plus tard, en me rassurant « qu'il s'agit d'un bébé, non comme les autres ; oui, d'un bébé dont la Grâce divine, me permit, alors que je l'emportai dans mon ventre, de contempler des visions des plus prodigieuses, dignes d'une créature angélique et humaine à la fois. »

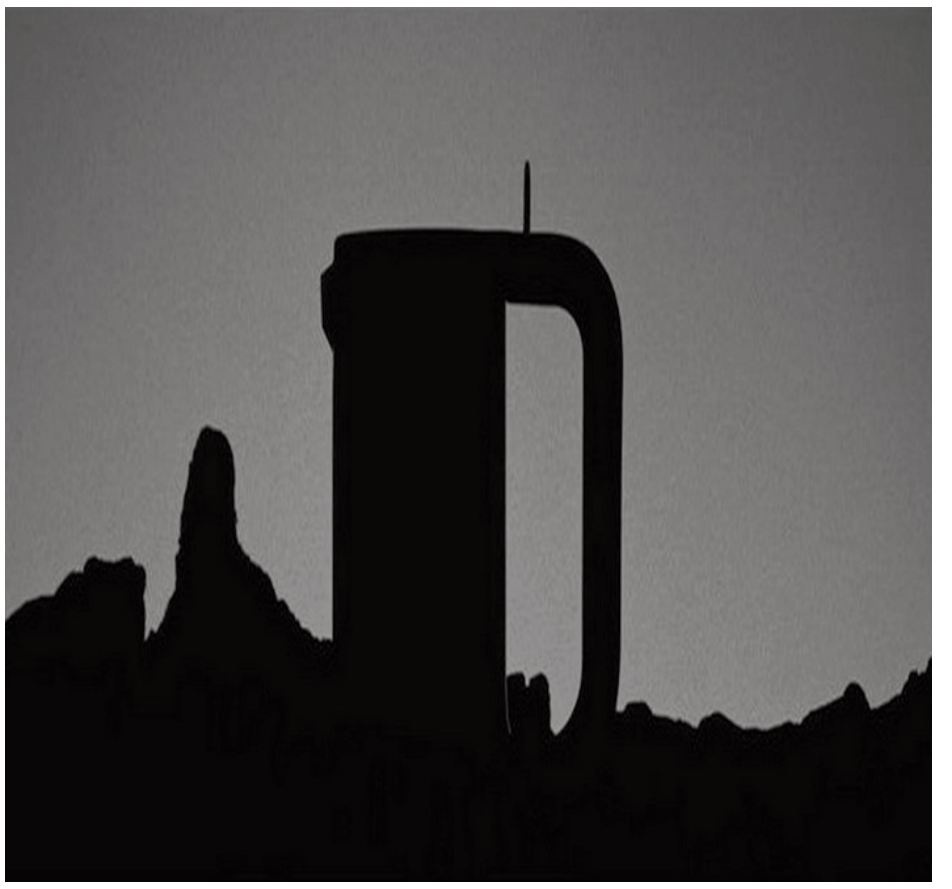
**A SUIVRE**

## 4e JOURNÉE INTERNATIONALE DU DESIGN ITALIEN

# Concevoir le futur

***Lancée ce mardi 03 novembre, la quatrième édition de la quatrième édition de la Journée du design italien sera axée durant tout ce mois en cours sur la conception du futur, le développement, l'innovation, la durabilité et la beauté.***

Initiée en 2017 par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Farnesina, en collaboration et avec le soutien du ministère du Patrimoine et des activités culturelles et du Tourisme, cette manifestation sera appréciée en ligne, elle sera animée par une centaine de vidéos courtes dans lesquelles des témoignages seront rapportés par des protagonistes. Dans son communiqué, l'Institut culturel italien indique que cette Journée du design est une revue thématique. Elle comprend un riche calendrier d'événements promotionnels, elle se présente comme un outil efficace pour soutenir la promotion du design et l'internationalisation d'un secteur industriel stratégique pour l'exportation. A chaque édition, une centaine d'artistes devient conteur témoignant du design et de la créativité italienne dans le monde. Axée sur le thème Concevoir le futur, développement, innovation, durabilité, beauté, cette quatrième édition est fortement liée à la capacité proactive du design italien et du système élargi Made in Italy. Il s'agira d'émettre des hypothèses de nouveaux scénarios de développement, afin de pouvoir surmonter la rhétorique autoréférentielle et garder l'amélioration de la vie au centre des propositions et la protection de la planète.



Pour Lorenzo Angeloni, Directeur général de la promotion du système national au ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale, « le design italien contribue à l'affirmation de la Fabrique en Italie, présentant une production sophistiquée qui a façonné le goût de millions de personnes dans le monde, il sublime sa fonction de transposer les besoins de l'homme en réalité qui l'entoure ». La créativité des designers sera partagée à l'échelle internationale, d'autant qu'il y a nécessité de communiquer les expériences en dépit des barrières et des restrictions dues à la pandémie du coronavirus. L'une des témoins de cette Journée, Simona Bordone de l'Institut culturel italien du Caire, affirme que « le design peut contribuer à un monde plus juste et plus démocratique, même s'il y a des contradictions », que « l'échange entre générations crée des opportunités pour différentes formes de la pensée. Les relations positives inspirent les bonnes idées ».

**R. C**

## DÉCOUVERTE D'UN TABLEAU RARE

# Madeleine pénitente

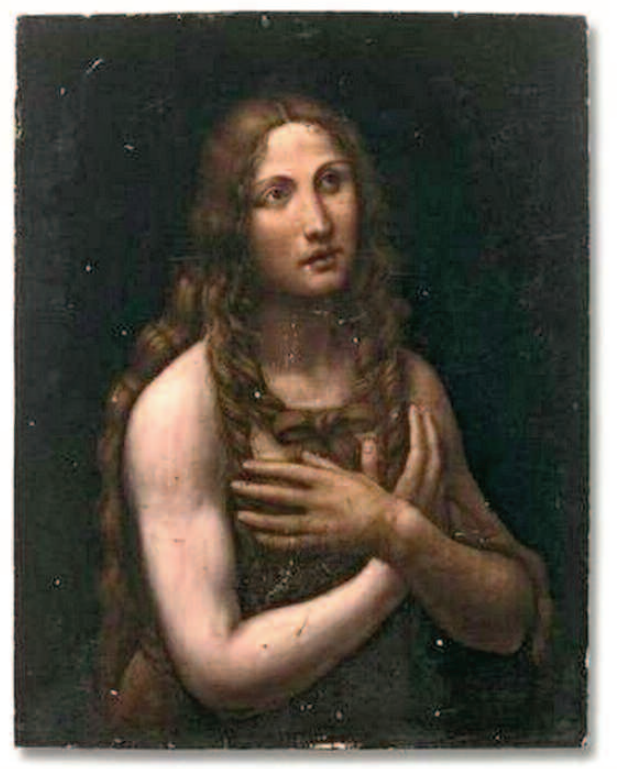
**UNE MADELEINE** pénitente, tableau de Salai, plus proche collaborateur de Léonard de Vinci, est découvert récemment et sera mise aux enchères le 18 novembre par la maison de ventes Artcurial. a indiqué lundi un expert français.

On ne connaît que quatre ou cinq tableaux authentifiés comme étant de la main de Salai, dont le Christ rédempteur conservé à la Pinacothèque Ambrosienne de Milan, les autres étant en mains privées. Gian Giacomo Caprotti, dit Salai (1480-1524), est le plus proche compagnon de Léonard De Vinci – son élève, garçon d'atelier, modèle, trésorier, agent, amant. Le maître de la Renaissance lui aurait donné le surnom de « Salai » – synonyme de « petit diable » – en raison de ses bêtises, petits vols, mensonges. « Ce tableau sort véritablement de la nuit. Son propriétaire, qui l'avait acheté pour une somme modeste, nous l'a confié pour la vente. Il nous est arrivé sans attribution. C'est Cristina Geddo (experte reconnue de la période du XVe siècle lombard), qui, venue de Milan, nous a révélé que c'était de Salai », a expliqué l'expert des maîtres anciens, Eric Turquin, rapporte l'Agence France presse. De 65 cm sur 50 cm, le tableau est en bon état mais demande à être nettoyé, le vernis qui le recouvre partiellement étant sale et oxydé. Marie-Madeleine y est représentée sur fond noir, le regard levé en extase, les bras croisés. Le corps nu, longiligne, est partiellement couvert par une chevelure abondante de couleur brun-doré: une caractéristique que l'on retrouve dans le Christ de Milan. Le caractère est ambigu, entre sacré et profane. Les lèvres sont pulpeuses et sensuelles.

« On a retrouvé des empreintes digitales: le peintre a écrasé son pouce sur la peinture fraîche, ce qui est caractéristique de la technique de Léonard et de Salai », a expliqué Eric Turquin. L'œuvre montre « une connaissance parfaite du sfumato léonardesque ». Et une autre caractéristique « est un trait blanc marquant la paupière inférieure, donnant une sorte de dureté qui souligne l'œil », a relevé l'expert. Pendant plus de 25 ans auprès de Léonard,

« Salai a pu assimiler la fine technique du maître, en se positionnant comme l'un des plus influents divulgateurs des modèles léonardesques à travers la production de copies et variantes des chefs d'œuvre de Leonard. Mais il est aussi l'auteur d'œuvres originales qui témoignent de la leçon du maître interprétée avec une certaine autonomie», a souligné Eric Turquin. Le tableau est estimé entre 100. 000 et 150. 000 euros.

**R. C**



# AGENDA

PEINTURE L'artiste peintre Narimane Sadat Cherfaoui expose La symphonie des couleurs jusqu'au samedi 07 novembre. Galerie Mohamed-Racim, Alger.

CHANTEUR Khaled le chanteur raï revisité jusqu' au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

BANDE DESSINEE Exposition Machine à bulles. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 24 décembre. Scénaristes, dessinateurs, éditeurs et producteurs français s'emparent aujourd'hui des nouvelles technologies et travaillent à produire des œuvres d'un genre nouveau. De la case au pixel, les créateurs de bande dessinée ne cessent d'expérimenter de nouvelles formes de récits…

HOMMAGE Exposition Pierre Soulages, 100 ans de Tahar Bellal. Institut français d'Alger jusqu' au samedi 26 décembre. L'artiste propose une lecture subjective de l'œuvre de Soulages.

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

CINE-ITALIA Célébration de la naissance du cinéaste Federico Fellini. Chaque lundi jusqu'au 18 janvier. Institut culturel italien d'Alger. 18h30. Accès libre. Sous-titrage en français. Au programme : Les Vitelloni, La Strada, Le Cheikh blanc, Il Bidone, Les Nuits de Cabiria, La Dolce vita, Les Tentations du docteur Antonio, Huit et demi, Juliette des esprits, Les clowns, Fellini Roma, Amarcord, Ginger et Fred, Intervista, Qu'il est étrange de s'appeler Federico.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

# Dans cette émission de télé-réalité, le vainqueur pourra remporter un voyage pour l'ISS



*Avis aux amoureux de l'espace. Une société de production a mis au point une émission de télé-réalité dans laquelle des gens de tous horizons se disputeront le plus grand prix jamais décerné à la télévision: un voyage vers la Station spatiale internationale (ISS).*

La société de production Space Hero est actuellement en pourparlers avec Axiom Space, une société basée à Houston, au Texas, qui propose des voyages privés dans l'espace. Space Hero souhaite réserver une place pour le gagnant de l'émission sur une mission qui partira à la Station spatiale internationale en 2023.



**L'ÉLU**

Pour l'instant, aucune chaîne de télévision n'a acheté le programme, qui porte également le titre provisoire de "Space Hero". "Space Hero donnera à quelqu'un la possibilité de devenir, indépendamment de ses origines, le premier explorateur spatial élu au niveau mondial à participer à une mission vers la Station spatiale internationale", a déclaré la société de production dans un communiqué de presse.

**ENTRAÎNEMENT INTENSIF**

Les candidats sélectionnés pour participer à l'émission suivront un entraînement intensif et devront relever des défis mettant à l'épreuve leur force physique, mentale et émotionnelle - des qualités essentielles pour un astronaute dans l'espace. Selon le site spécialisé Deadline, l'émission proposerait même un épisode diffusé en direct dans le monde entier durant lequel les téléspectateurs de différents pays pourront voter pour le candidat qu'ils souhaitent voir aller dans l'espace. L'émission suivra ensuite le décollage du gagnant, son séjour de 10 jours à l'ISS aux côtés d'astronautes professionnels et enfin son retour sur Terre.

"Nous voyons le monde changer sous nos yeux. Dans des moments comme celui-ci, nous aspirons à regarder les gens pour les bonnes raisons, il est donc temps de trouver parmi nous le héros qui nous inspirera un avenir brillant", a déclaré Thomas Reemer, le créateur du projet.

**TRANSPORT?**

On ignore encore quel engin sera utilisé pour transporter le vainqueur vers l'ISS. Axiom pourrait travailler SpaceX et sa capsule Crew Dragon ou avec d'autres capsules spatiales telles que le Boeing Starliner.

Ces dernières années, la NASA ouvre de plus en plus l'ISS aux annonceurs et aux entreprises privées. La station spatiale, verra également Tom Cruise souhaite notamment y tourner un film d'action au cours des prochaines années. C'est d'ailleurs la société Axiom qui assurera le transport de l'acteur, qui sera amené à l'ISS à bord d'une capsule Crew Dragon de SpaceX.

## L'histoire de la prospection commerciale !



**POUR LA PLUPART** des entreprises, des millions de perspectives de ventes sont disponibles. Pendant des décennies, les vendeurs ont eu du mal à privilégier certaines perspectives par rapport à d'autres.

Heureusement, la technologie moderne permet plus facilement que jamais de maîtriser la prospection des ventes. Nous avons mis beaucoup de temps à atteindre le stade auquel nous nous trouvons acuellement où l'on peut trouver des outils qui recommandent les bonnes entreprises à contacter et le bon moment pour les contacter. Aujourd'hui, vous pouvez contacter le siège social d'une entreprise https://www.business-directory.fr par téléphone ou par courrier avec l'adresse exacte.

Tout a commencé en 1886, lorsque le premier annuaire officiel des Pages Jaunes a été créé. Les annuaires téléphoniques contenant certains numéros de téléphone d'entreprises étaient déjà en production depuis quelques années.

En 1883, l'un des imprimeurs de Cheyenne, au USA, n'a plus de papier blanc, mais du papier jaune.

Et peu de temps après, l'expression Pages jaunes a commencé à gagner en popularité. Avoir un accès facile à une liste de numéros de téléphone de personnes et d'entreprises a été bénéfique pour les vendeurs qui recherchent de nouvelles perspectives potentielles sur leur territoire.

Au cours du 20ème siècle, plusieurs nouvelles méthodologies de vente ont été introduites et certaines d'entre elles sont encore bien connues de la communauté des professionnels de la vente telles que la vente pyramidale, la vente basée sur la confiance ou encore la méthode AIDA. Mais toutes ses stratégies se concentrent principalement sur l'interaction avec le client, et non sur la recherche de nouveaux clients potentiels.

Dans les années 70, Robert et Kate Kestnbaum avaient été les premiers à introduire le concept du merkating des bases de données. Dans les années 1990, cent ans après la naissance des Pages Jaunes, l'un des premiers logiciels de gestion des contacts appelé ACT! a été publié par Conductor Software.

Et c'est dans ces années-là que la révolution de la prospection commerciale a véritablement commencé, grâce à la montée en puissance du World Wide Web, qui permettait aux commerciaux du monde entier d'accéder directement à des millions de société.

Parallèlement, une véritable catégorie de logiciels de gestion de la relation client a vu le jour lorsque de grands éditeurs de logiciels tels que Oracle et SAP ont commercialisé leurs solutions de gestion de la relation client. À la fin de la décennie, Marc Benioff et Salesforce.com ont présenté la première solution de gestion de la relation client en nuage.



## IL ENROULE UN SERPENT AUTOUR DE SA BOUCHE COMME MOYEN DE PROTECTION DANS LE BUS

**UN USAGER** de bus britannique a eu recours à un drôle de moyen de protection lors d'un trajet. Ainsi, au lieu de porter un masque, il a enroulé un serpent autour de son cou en couvrant également sa bouche.

Les photos prises par des témoins ont provoqué la réaction ironique des autorités.

Des témoins ont pris en photo un homme qui portait un serpent au lieu d'un masque de protection dans un bus. Cet incident insolite a eu lieu cette semaine à Manchester, au Royaume-Uni, selon Press Association.Quelques photos montrant ce voyageur hors du commun ont été diffusées par des témoins sur les réseaux sociaux.

Une passagère, qui a préféré s'exprimer de manière anonyme, a déclaré qu'elle pensait initialement que l'homme portait un «masque génial» avant de le voir glisser sur les barres d'appui.

Et de rajouter qu'elle avait trouvé l'incident «vraiment drôle» et que l'animal ne semblait déranger aucun des autres usagers, ajoutant à Press Association: «Personne n'a souri.»

# Firefox se dotera bientôt d'une sécurité contre le "drive-by download"

*Technologie : Firefox, le navigateur de Mozilla, se dotera d'une nouvelle fonction de sécurité sur Firefox en octobre. Celle-ci doit protéger ses utilisateurs contre le "drive-by download" et tous les désagréments qui en découlent.*

Mozilla vient d'annoncer le lancement d'une nouvelle fonction de sécurité sur Firefox pour octobre. Celle-ci rendra plus difficile pour les pages web malveillantes de lancer des téléchargements automatiques et de placer des fichiers contenant des logiciels malveillants sur l'ordinateur d'un utilisateur. Appelé "drive-by download", ce type d'attaque existe depuis deux décennies et se produit généralement lorsque les utilisateurs visitent un site web qui contient un code malveillant placé là par un attaquant.

Le rôle du code malveillant est d'abuser des fonctionnalités légitimes des navigateurs et des normes web pour lancer un téléchargement automatique de fichiers ou une invite de téléchargement, dans l'espoir de tromper l'utilisateur et de l'amener à exécuter un fichier malveillant. Il existe de multiples formes de téléchargements "drive-by", selon la fonction du navigateur que les attaquants décident d'utiliser.

Les navigateurs tels que Chrome, Firefox et Internet Explorer ont, au fil des ans, progressivement déployé diverses formes de protection contre les téléchargements automatiques, mais une protection à 100 % ne peut pas être totalement réalisée, parce que les fabricants des navigateurs ne peuvent pas bloquer totalement les fonctionnalités web légitimes, et aussi en raison du paysage changeant des cyberattaques, les attaquants trouvant toujours un nouveau trou à percer.




**Safari pourrait suivre**

La dernière série de protections que les fabricants de navigateurs ont décidé de mettre en place contre les téléchargements de type "drive-by" cible une technologie appelée "sandboxed iframe", qui est souvent utilisée pour charger des publicités et des widgets intégrables (vidéos, pistes musicales, podcasts) sur des sites tiers. L'idée est que les sites web lancent rarement des téléchargements via des iframe de type "sandboxed" puisque la plupart de ces widgets sont généralement utilisés pour intégrer du contenu. Chrome a été le premier à bloquer les téléchargements initiés à partir de "sandboxed iframe" avec la sortie de Chrome 73, en mars 2019, et l'option a été complètement supprimée dans Chrome 83, en mai 2020. Cette semaine, Firefox a annoncé des projets similaires. A partir de Firefox 82, dont la sortie est prévue le mois prochain, en octobre 2020, Firefox bloquera tous les téléchargements de fichiers provenant d'un iframe en mode "bac à sable".

La seule situation où les téléchargements seront honorés est si le propriétaire du site web ou le fournisseur de widgets web a un drapeau "allow-download" sur l'iframe. Cependant, la plupart ne le font pas car c'est un risque de sécurité et une raison pour laquelle ils utilisent des iframe de type "sandboxed" dans les premières, plutôt que des iframe classiques. A noter qu'une fonctionnalité similaire a été proposée à l'équipe du Safari WebKit, mais aucun plan n'a encore été établi pour sa mise en œuvre.

# Facebook répertorie les bugs de sécurité de WhatsApp sur un nouveau site dédié




**SÉCURITÉ :** La nouvelle page web de WhatsApp permettra aux utilisateurs et aux chercheurs en sécurité de savoir quand les ingénieurs de Facebook ont corrigé une faille de sécurité majeure.

Facebook lance une nouvelle page web où la société prévoit de lister toutes les vulnérabilités qui ont été identifiées et corrigées dans le service de messagerie instantanée WhatsApp.

Le fabricant de l'application publie régulièrement des notes WhatsApp sur les pages iOS et Google Play Store. Mais ces journaux de modifications ne contiennent pas de descriptions détaillées des failles de sécurité corrigées, dont la plupart sont décrites uniquement comme des « corrections de sécurité ».

Facebook affirme que cela est « dû aux politiques et aux pratiques des boutiques d'applications », mais espère que la nouvelle page fonctionnera efficacement comme un journal de bord axé sur la sécurité pour les utilisateurs intéressés. Les détails qui seront énumérés sur la nouvelle page d'avis de sécurité WhatsApp de Facebook comprendront une brève description du bug, et un identifiant d'une faille de sécurité informatique (CVE), si possible.

**LISTE DES BUGS CORRIGÉS**

Les numéros CVE sont destinés aux chercheurs en sécurité qui veulent suivre les bugs et les éventuelles tentatives d'exploitation dans le monde réel, ou aux entreprises de sécurité qui veulent émettre des alertes de sécurité à leurs propres clients.

Facebook précise que les bugs listés sur cette page ne signifient pas nécessairement qu'ils ont été exploités.

Toutes les vulnérabilités listées sur le site sont des vulnérabilités qui ont été récemment corrigés, et la nouvelle page devrait servir d'exemple et d'avertissement pour expliquer pourquoi les utilisateurs doivent garder l'application WhatsApp à jour en permanence afin de prévenir de futures attaques.

**TRANSPARENCE**

En outre, la nouvelle page des avis de sécurité de WhatsApp énumérera également les bogues corrigées dans les bibliothèques utilisées par l'application. Si ces bugs ont un impact plus large, en dehors de l'application WhatsApp, alors Facebook explique qu'il informera également les développeurs de ces bibliothèques et les fabricants d'OS mobiles.

« Nous sommes très attachés à la transparence, et cette ressource est destinée à aider la communauté technologique au sens large à bénéficier des dernières avancées dans nos efforts de sécurité », indique Facebook.

« Nous encourageons vivement tous les utilisateurs à s'assurer qu'ils gardent leur WhatsApp à jour depuis leur magasin d'applications respectif, et qu'ils mettent à jour leur système d'exploitation mobile dès que des mises à jour sont disponibles. »

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)






www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

*****

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

*****

**IMPRESSION**
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

******

**FLASHAGE**
Centre, Est : LJI

******

**DIFFUSION**
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

******

**TIRAGE**
3500 exemplaires

******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
pub@jeune-independant.net

**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**1 rue Pasteur, Alger**
**Tél. : 021 73 76 78**
**021 73 71 28**
**021 73 30 43**
**Fax : 021 73 95 59**

******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :**
**(0662) 18.41.81**
**Fax :**
**(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :**
**(026) 22.95.62**
**Fax :**
**(026) 22.95.62**

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :**
**(031) 66.32.64**

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
**N° Tél :**
**034-12-66-21**
**Email : ljibejaia@yahoo.fr**

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :**
**(024) 43.60.26**



*© 1990-2020*

*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

AG ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DE BOXE :

# Rejet des bilans moral et financier de l'exercice 2019



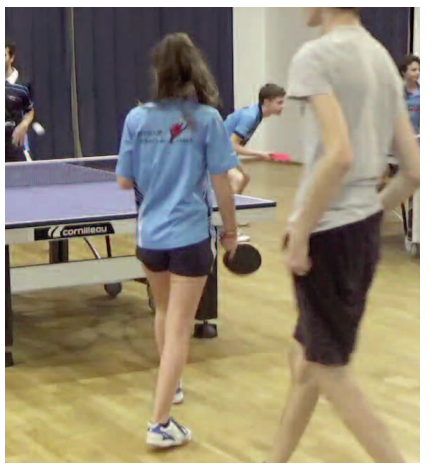
Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de boxe (FAB), réunis en session ordinaire mardi au Centre sportif de «Sveltesse» à Chéraga (Alger), ont rejeté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2019.Les travaux de l'AG se sont déroulés en présence de 32 membres (24 ligues et les huit meilleurs clubs) sur les 43 que compte l'assemblée générale de
la FAB, sous l'égide de Youcef Khelifi, président de directoire ainsi que les représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et du Comité olympique et sportif algérien (COA).Les membres de l'AGO ont d'abord procédé à la lecture et l'approbation du bilan moral de l'exercice 2019 qui a été rejeté par 24 membres, alors que neuf (09) ont voté oui, avant de passer à l'adoption du bilan
financier-2019, rejeté également par 23 membres, contre huit (08) pour et un bulletin nul. «Nous avons assisté à une session ordinaire qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, marquée par un rejet des deux bilans, ce qui dénote de la responsabilité des membres de l'assemblée générale qui ont, à travers ce vote, désavoué la gestion administrative et financière de l'instance fédérale.», a déclaré à l'APS Youcef Khelifi, président de directoire de la FAB. Programmée le 24 septembre dernier à Alger, l'AGO avait été interrompue suite à la demande des membres du bureau fédéral qui avaient exigé la démission de Nehassia Abdelmadjid du poste de président, lui reprochant
notamment sa «mauvaise gestion». Finalement, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a pris la décision de suspendre le président de la FAB ainsi que son bureau fédéral. Un directoire composé de trois membres a été mis en place pour préparer l'AG ordinaire ainsi que l'assemblée élective. «Nous sommes très conscients du poids de la responsabilité, mais nous demandons à tous les membres de la famille de la boxe algérienne de travailler ensemble pour aller de l'avant et mettre l'intérêt de la discipline au-dessus de tout. Notre mission consiste à gérer les affaires courantes et préparer la prochaine assemblée ordinaire 2020 ainsi que l'AG élective.», a-t-il précisé. De son côté, le commissaire au compte, Saïd Kouimia, a noté lors de la présentation du bilan financier, l'absence des procès-verbaux de passations de consignes entre Mourad Ouhib, président de la FAB du 1 janvier 2019 au 12 mai 2019 et Abdelmadjid Nehassia, président de l'instance fédérale du 19 mai 2019 au 31 décembre 2019. Il également fait savoir que la fédération algérienne doit mettre en place un registre d'inventaires qui «n'existe pas à ce jour», en enregistrant la totalité du patrimoine mobilier et immobilier, conformément à la réglementation en vigueur. «La FAB doit mettre en place une structure de gestion de contrôle financier des ligues et clubs, conformément à l'article 2 alinéa 15 des statuts de la FAB, chose qui n'a pas été faite par les responsables de l'instance. La commission de finance, chargée de contrôler la gestion interne et diriger des enquêtes, n'a pas été installée par l'assemblée générale, selon l'article 9 des statuts internes.», a-t-il soulevé. Dans le même contexte, le représentant du MJS, Sid-Ahmed Amrouni, a indiqué à l'APS que « le rejet du bilan financier peut conduire les anciens responsables à des poursuites judiciaires, parce qu'il s'agit tout simplement de la gestion des deniers publics de l'Etat.» «L'inspection générale relevant du MJS a déjà fait son rapport sur la gestion financière de la fédération de boxe et tous les dépassements constatés pourront conduire à des poursuites judicaires», a-t-il expliqué à l'APS. Elu le 4 mars 2017 à la tête de la FAB pour le mandat olympique 2017-2020 en remplacement de Nabil Sadi, Nehassia avait été d'abord suspendu par le MJS pour «mauvaise gestion» avant d'être déchu de son poste par les membres de l'Assemblée générale, réunis en session extraordinaire le 15 juillet 2017 et une assemblée élective avait été organisée le 1er août de la même année, portant Abdeslam Draa à la tête de la FAB. Mais suite au verdict du Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS), Nehassia a été , le 7 mai 2019, rétabli dans ses droits en tant que président «légitime» de l'instance fédérale, avant d'être suspendu
à nouveau par le MJS le 10 octobre dernier et un directoire, composée de
trois membres, a été installé.

CAN-2021 (QUALIFICATIONS) :

# La ZIFA rejette la proposition de la FAF de jouer les deux matchs en Algérie

La Fédération zimbabwéenne de football (ZIFA), a rejeté la proposition de son homologue algérienne (FAF), de disputer à Alger la double confrontation, prévue les 12 et 16 novembre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, rapporte mardi la presse locale. « Les Algériens nous ont proposé de faire jouer les deux matchs sur leur sol, avec en contrepartie ils payeront notre hébergement. Mais nous avons refusé cette offre. Nous ne pouvons pas vendre notre âme. Regardez, le pays est actuellement d'humeur festive après la levée de l'interdiction du stade national des sports», a déclaré le président de la ZIFA, Felton Kamambo, au quotidien The Herald. Selon le site spécialisé Soccer24.zw, la FAF aurait également proposé à la ZIFA de payer les frais relatifs au déplacement de la délégation des « Warriors «, et d'autres frais connexes. Le rejet de l'instance zimbabwéenne est motivé par le souci de jouer à domicile, suite à la décision prise par la Confédération africaine (CAF) de lever temporairement l'interdiction de jouer à la maison en raison de la dégradation des stades au Zimbabwe.« Nous leur avons proposé que les deux matchs soient joués au stade national des sports de Harare, et nous prendrions en charge leurs frais d'hébergement, mais ils ont également refusé», a ajouté le patron de la ZIFA. L'équipe nationale d'Algérie accueillera d'abord le Zimbabwe le jeudi 12 novembre au stade olympique du 5-juillet d'Alger (20h30), avant de se déplacer à Harare pour affronter les Warriors le lundi 16 novembre (16h00, algériennes).

## TENNIS DE TABLE :
### La saison 2020-2021 sera courte et exceptionnelle



**LA NOUVELLE** saison sportive de tennis de table (2020-2021), dont l'entame pourrait avoir lieu en janvier prochain, sera «exceptionnelle, mais aussi la plus courte», selon le président de la Fédération algérienne (FATT), Cherif Derkaoui. «C'est regrettable pour tout le monde, mais la nouvelle saison de tennis de table sera courte au vu de tout ce qu'on a vécu à cause de la pandémie de coronavirus (Covid-19), et surtout exceptionnelle, car elle drainera avec elle certaines exigences sanitaires inhabituelles pour l'ensemble des pongistes», a déclaré à l'APS, Derkaoui. D'ailleurs, d'importantes décisions et recommandations devraient sanctionner la réunion du collège technique national, prévue samedi avec les techniciens de la discipline qui auront non seulement à évaluer la saison écoulée, mais aussi discuter de celle à venir. «Même s'il n'y aura pas trop de changements dans le système de compétition, on sera appelé peut-être à annuler quelques tournois par rapport à la précédente saison. On doit aussi adapter notre calendrier par rapport à nos échéances internationales de 2021, lors de laquelle on va retrouver toutes les compétitions de l'ITTF reportées de 2020», a indiqué le président de la Fédération algérienne de tennis de table. Lors de sa dernière réunion, le bureau exécutif de la FATT avait décidé d'arrêter définitivement la saison 2019-2020, attribuant les titres de champion à l'AC Boudouaou (dames) et l'AJ Khroub (messieurs).Parmi les autres importantes décisions entérinées par le bureau exécutif, l'annulation de la relégation et l'accession de quatre clubs supplémentaires en Nationale Une (deux pour chaque sexe).»On va avoir, pour la saison prochaine, un championnat à dix clubs (messieurs) et autant en dames, au lieu de huit comme lors du précédent exercice. C'est une décision logique après tout ce que les clubs ont enduré durant la saison avec cette pandémie», a justifié Derkaoui. Interrogé sur le démarrage de la saison 2020-2021, le premier responsable de la FATT souhaite qu'elle débute au mois de janvier prochain, si les conditions sanitaires s'y prêtent. «On sait que tout le monde a hâte de retrouver le chemin, tout d'abord des entraînements et ensuite de la compétition, c'est notre souhait. Le mois de janvier est idéal pour débuter la saison, mais sous réserves. La situation sanitaire actuelle n'est pas bonne, on espère qu'elle va s'améliorer d'ici au début de l'année», a souhaité Cherif Derkaoui, tout en assurant que son instance suit de près l'évolution de la situation. «Notre premier souci est l'ouverture des salles et lieux d'entraînement pour les clubs et athlètes afin de leur permettre de retrouver le chemin de la préparation qui doit être conséquente (environ deux mois). Ce n'est qu'avec ces conditions qu'on pourra espérer débuter la saison», a conclu le président de la FATT.

| HORAIRES DES PRIÈRES | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 05:30 | 12:13 | 15:05 | 17:32 | 18:51 |
| CONSTANTINE | 05:34 | 12:18 | 15:11 | 17:37 | 18:56 |
| ALGER | 05:49 | 12:32 | 15:25 | 17:51 | 19:10 |
| OUARGLA | 05:37 | 12:23 | 15:24 | 17:50 | 19:04 |
| CHLEF | 05:55 | 12:39 | 15:33 | 17:59 | 19:17 |
| MOSTAGANEM | 06:00 | 12:44 | 15:38 | 18:04 | 19:22 |
| ORAN | 06:03 | 12:47 | 15:41 | 18:08 | 19:25 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT

N° 6831 – JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 29° | 18° |
| Oran | 23° | 16° |
| Constantine | 24° | 7° |
| Ouargla | 28° | 14° |

DISPONIBLE AU PRIX DE 1 350 DA

# Le vaccin antigrippal ne sera pas remboursable

*La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière vient d'être lancée et le ministère de la Santé a annoncé la réception de 1,8 million de doses de vaccin antigrippal. Ce dernier ne sera pas remboursable cette année, selon le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo).*



Le syndicat a indiqué que les pharmaciens se sont rendu compte que le premier lot de vaccin antigrippal reçu pour cette saison n'est pas remboursable. En effet, le produit n'est pas enregistré sur la nomenclature Chifa des produits remboursables par la sécurité sociale. «Le nom de la marque du vaccin Tetravalent de cette année ne figure pas sur le logiciel Chifa», indique le Snapo.

Alors que le prix habituel du vaccin Trivalent est d'environ 635 DA, celui de cette saison est d'environ 1 350 DA. Cette annonce ne va certainement pas plaire aux nombreuses personnes qui souhaitent se faire vacciner, surtout suite à la propagation de la Covid-19. Le directeur général de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles, le Dr Djamel Fourar, a fait savoir que le ministère de la Santé a entamé la distribution des 1,8 million de doses réceptionnées dans les établissements publics de santé, et ce depuis le 30 octobre. Cependant, le responsable n'exclut pas une autre commande si le besoin se faisait sentir, a-t-il rassuré.

S'exprimant lors d'un point de presse organisé à l'occasion du lancement officiel de la campagne nationale de vaccination, le Dr Fourar, qui a appelé les personnes à risque à se faire vacciner, a rappelé que la grippe saisonnière a coûté la vie à 20 personnes en 2019 et à 26 autres en 2018, alors qu'elle est la cause de 650 000 décès annuellement dans le monde.

Par ailleurs, selon les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et afin de garantir une protection optimale contre les complications de la grippe, le Dr Fourar a expliqué que si l'Algérie a opté durant les années précédentes pour un vaccin trivalent, cette année, elle a opté pour un vaccin quadrivalent, c'est-à-dire qui comporte quatre souches, en l'occurrence HN1, H3N2 deux virus, deux variétés du B. Pour rappel, le vaccin est gratuit dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires, vulnérables et à risque.

Il s'agit des personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et enfants présentant une pathologie chronique et celles souffrant de cardiopathie, d'affections pulmonaires chroniques, métaboliques (diabète, obésité, etc.), d'affections rénales et celles atteintes d'immunodéficience acquise ou congénitale.

Cela concerne également les patients transplantés ou ceux atteints de néoplasie sous-jacente, d'infection au VIH, d'asplénie et de drépanocytose, tout comme les femmes enceintes et les professionnels de la santé.

**Lynda Louifi**

CINQ MILLIARDS DE DOLLARS PARTENT EN FUMÉE CHAQUE ANNÉE

# Deux millions de tonnes de carburant vendus en dehors du pays

**LE TRAFIC** de carburant aux frontières a encore de beaux jours devant lui. Ce phénomène, qui a pris de l'ampleur depuis plus d'une dizaine d'années, a pris des proportions alarmantes causant au Trésor des pertes considérables. En chiffres, il représente un manque à gagner de deux milliards de dollars pour le Trésor public. L'Algérie importe annuellement pour un peu moins de 5 milliards de dollars de carburant aux cours en vigueur sur les marchés internationaux pour le revendre 10 fois moins cher sur le marché local.

Le ministère de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a fait une révélation fracassante, avant-hier, lors de son audition par les députés dans le cadre du projet de loi de finances 2021. Il a fait savoir que les ventes du carburant (essences super, normal et sans plomb) dans les wilayas frontalières représentent 14% du total des ventes nationales, soit un volume de près de 2 millions de tonnes de carburant qui, chaque année, sont transportées au-delà des frontières et vendus sur le marché de la contrebande.

En effet, la consommation du carburant (essences et gasoil) en 2019 sur le marché national a atteint 14,41 millions de tonnes, soit une hausse de 0,9% par rapport à 2018 (14,28 millions de tonnes). La consommation des essences a atteint 3,91 millions de tonnes en 2019. Selon les conclusions d'une nouvelle étude datant de l'année 2017 d'Atlantic Council sur la contrebande du pétrole, citée par le journal britannique The Guardian, près de 660 000 véhicules marocains et tunisiens consomment du carburant algérien, soit près de 13% de l'ensemble du parc roulant dans ces deux pays.

L'étude confirme, en fait, le chiffre déjà avancé en 2013 et qui faisait état de 600 000 véhicules roulant à l'essence et au gasoil algériens de contrebande. Les trabendistes achètent du carburant à bas prix dans les stations-service de Tlemcen, de Relizane, de Chlef, de Tébessa avant de le revendre dans les pays voisins (Maroc et Tunisie), avec des marges bénéficiaires brutes considérablement plus élevées que celles pratiquées en Algérie. Selon certaines statistiques, 60% du commerce illicite de carburant alimentent le Maroc, 30% la Tunisie et les 10% restants les pays des frontières sud de l'Algérie, notamment le Mali. Concernant le gasoil, sa consommation dans les wilayas frontalières et les wilayas limitrophes représente 70% de la consommation nationale, a ajouté le ministre, qui a tenu à rappeler que l'Algérie a importé près de 2 000 milliards de dinars de carburant entre 2010 et 2019.

Pour contrer cette contrebande, le gouvernement, qui peine à freiner ce trafic nocif pour l'économie, prévoit d'instaurer une taxe sur la consommation des carburants à chaque sortie aux frontières du pays, ce qui limitera les pertes issues de la contrebande de cette matière subventionnée. M. Attar a précisé que cette taxe «n'éliminera pas le phénomène de la contrebande mais limitera les pertes qu'elle engendre», assurant que «cette taxe n'aura pas d'impact sur le citoyen lambda».

Le PLF 2021 propose, en effet, l'institution d'une taxe sur la consommation des carburants des véhicules et camions (essence et gasoil) à chaque sortie aux frontières du pays. Les tarifs de cette taxe sont appliqués comme suit : 2 500 DA pour les véhicules touristiques, 3 000 DA pour les véhicules utilitaires et camions de moins de 10 tonnes et 10 000 DA pour les camions de plus de 10 tonnes ainsi que les bus. M. Attar a mis l'accent sur l'impératif de rationaliser la consommation du carburant, de limiter son importation qui coûte au Trésor public des sommes colossales et d'accroître les recettes de l'Etat, tout en œuvrant à réduire les aides de l'Etat en faveur de la Sonatrach.

Le ministre a dévoilé, par ailleurs, le montant des dettes représentant les subventions des prix de carburants importés durant la période 2015-2020, qui s'est élevé à près de 897 milliards de dinars, dont 145 milliards en 2020. La Sonatrach, à elle seule, a payé, à ce jour, un montant de 53,4 milliards de dinars aux unités de dessalement de l'eau de mer «sans aucune compensation en contrepartie».

**Hocine Adryen**



## 4 600 POMPIERS MOBILISÉS POUR UNE DÉSINFECTION DES VILLES

### La Protection civile met les bouchées doubles contre le coronavirus

**LA DIRECTION** générale de la Protection civile (DGPC) a rendu public hier le bilan de la lutte contre la pandémie de Covid-19 du mois d'octobre. Ainsi, 4 600 pompiers, tous grades confondus, ont été mobilisés, dans le cadre d' un vaste plan à caractère préventif, pour une opération de désinfection générale des installations et structures publiques et privées.

Dotés d'équipements et de matériels d'intervention adéquats, composés essentiellement de 802 ambulances et 667 engins d'incendie, les milliers de soldats de feu de la Protection civile ont mené, durant le mois dernier, 1 500 opérations de désinfection générale, notamment les établissements hospitaliers, les maisons de vieillesse, les pouponnières, les bureaux de poste, les places publiques, les rues et d'autres lieux encore, et ce afin de limiter la propagation de la pandémie, a indiqué la Protection civile.

Les services de la DGPC ont également effectué, durant le même mois, 921 opérations d'information et de sensibilisation au profit des citoyens, toutes portant sur la pandémie de la Covid-19.

D'autres opérations de grande envergure sont en train d'être menées et se poursuivront dans le temps pour endiguer la propagation du virus.

Ainsi, les 3 et 4 novembre dernier, les unités de la Protection civile ont effectué 69 campagnes de sensibilisation dans 10 wilayas (29 communes) du pays, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que des mesures barrière.

Sur le terrain, les troupes de la Protection civile ont effectué 144 opérations de désinfection générale à travers 14 wilayas (51 communes) ciblées. Ces opérations, qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, a vu la mobilisation de 278 agents de la Protection civile, tous grades confondus, de 27 ambulances et de 57 engins, selon un communiqué de la Protection civile.

**Sofiane Abi**